

Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE
DE MENS**



N° 198 NOVEMBRE 2017

Depuis la fin du printemps Mens a connu cette année, plus encore que les années précédentes, un nombre considérable d'événements culturels sportifs, commerciaux qui ont animé la commune et mis à l'épreuve notre capacité à tout accueillir dans de bonnes conditions. Tout s'est bien, voire très bien passé, et le chantier de la place du Vercors qui ne facilitait pas les choses, n'a pas été finalement un élément handicapant. Ceci grâce à la compréhension des habitants et à leur tolérance que je tiens à remercier particulièrement. Grâce aussi à une remarquable mobilisation des bénévoles au service des organisateurs.

C'est un réel motif de satisfaction pour la municipalité qui n'a pas ménagé son soutien non plus. Et ces efforts ont incontestablement servi l'image et les capacités de Mens à être un centre vivant où il est agréable de venir et d'y séjourner. C'est un beau résultat.

Et c'est aussi une raison d'avoir confiance dans notre attractivité et nos capacités de la mettre en valeur d'autant plus que les prévisions pour 2018 annoncent une année très animée. Nous y reviendrons dans un prochain TUM car il y aura des événements importants dès le mois d'avril.

L'été sera plein comme cette année avec une diversité de spectacles et d'activités que beaucoup de bourgs envieraient. Toujours de bonnes raisons de venir à Mens.

Je voudrais insister sur les trois derniers événements de l'Automne, car ils sont significatifs des possibilités qui s'offrent à nous. "Quelle foire?", le Chemin des Huguenots et la Foire de la Randonnée dite des agnelles. Ce fut l'illustration locale de la question majeure du climat et de l'énergie, une référence à l'histoire très riche de Mens et à la mémoire de l'exil, la recherche d'un moteur nouveau, la randonnée, pour relancer une activité économique qui menaçait de s'éteindre.

Trois directions complémentaires, toutes d'ouverture sur le monde qui nous entoure et qui renforcent Mens dans sa place et son rôle de centre de vie et d'animation du sud Isère. C'est bien l'objectif que nous cherchons. C'est bien le fil conducteur de notre action et de nos préoccupations quotidiennes.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

| | |
|----------------------------|-----------|
| L'éditorial | P 2 |
| Informations municipales | P 3 à 6 |
| La vie du village | P 7 à 11 |
| La vie des associations | P 12 à 14 |
| Mens Ensemble communiqué | P 15 |
| Les brèves et l'état civil | P 16 |

**LES ARTICLES POUR LE
TUM DE DECEMBRE DOI-
VENT NOUS
PARVENIR AVANT LE
MARDI 21
NOVEMBRE 2017**

Photo de couverture :

Photo : Bernard CHEVALIER

L'étang du marais couleurs automnales

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard

Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,

Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>



Des nouvelles de notre horloge communale

Vous avez sans doute remarqué le « retour » des aiguilles de l'horloge de la mairie.

A nouveau vous pouvez lire l'heure...

Cette réparation a duré... mais si un jour vous êtes intéressé, venez découvrir le mécanisme d'origine de l'horloge monumentale complètement remis à neuf avec reprise des coussinets, réfection d'axes et de rouages.

Un vrai travail d'artisan horloger.



Noël approche à grands pas

Nous vous invitons à fêter Noël les samedi 16 et dimanche 17 décembre.

Samedi à partir de 18h et jusqu'à 20h30 déambulation en présence du Père Noël dans sa calèche avec animation musicale. Boissons chaudes sur la place de la Mairie décorée. Nous invitons les commerçants à décorer comme d'habitude leur vitrine. Dimanche de 9h à 18h marché de Noël sous la halle avec exposants, animation musicale, rigodon. Festivités portées par la Mairie en partenariats avec la Fabrique du Trièves, le sou des écoles, Trièves et tourisme, comité des fêtes de Mens.



Lutte contre les pigeons :

La Mairie a été livrée conformément à ce qui a été arrêté lors de la réunion publique.

Vous pouvez retirer du filet et des bandes de piques et surtout les poser pour obstruer l'entrée des espaces où les pigeons vont nicher.

D'autres mesures seront prises si besoin.

Articles : Marcel CALVAT
1^{er} adjoint en charge de la vie quotidienne

RELEVÉ MENSUEL DES RADARS PÉDAGOGIQUES : SEPTEMBRE 2017

Radars av Louis Rippert sens Mens / Cordéac

Sur 20724 véhicules 20365 sont en dessous des 50 km/h
311 sont entre 50 et 60 km/h
34 entre 60 et 70 km/h
9 entre 70 et 80 km/h
2 entre 80 et 90 km/h
3 entre 90 et 100 km/h
1,7 % dépassent la vitesse de 50 km/h

Radars rue Dr Senebier sens St Baudille / Mens

Sur 16977 véhicules 15132 sont en dessous des 50 km/h
1757 sont entre 50 et 60 km/h
80 entre 60 et 70 km/h
7 entre 70 et 80 km/h
1 entre 80 et 90 km/h
10,9 % dépassent la vitesse de 50 km/h

Radars av Louis Rippert sens Cordéac / Mens

Sur 19726 véhicules 16664 sont en dessous des 50 km/h
2784 sont entre 50 et 60 km/h
241 entre 60 et 70 km/h
33 entre 70 et 80 km/h
4 entre 80 et 90 km/h
15,5 % dépassent la vitesse de 50 km/h

Radars av du Dauphiné sens Monestier / Mens

Sur 27767 véhicules 22786 sont en dessous des 50 km/h
4413 sont entre 50 et 60 km/h
535 entre 60 et 70 km/h
30 entre 70 et 80 km/h
1 entre 80 et 90 km/h
2 entre 90 et 100 km/h
17,9 % dépassent la vitesse de 50 km/h

LA FOIRE DES AGNELLES



Depuis plusieurs années, la foire d'automne, appelée autrefois foire des agnelles, périclitait. En 2016, seulement 5 exposants étaient présents. La question se posait donc de savoir si nous laissons cette foire mourir ou si nous tentions de la relancer. Nous avons choisi pour cette seconde option en conservant la première si toutefois nos efforts de relance restaient vains. Il semble que nous ayons eu raison de persévérer et d'investir pour que cette foire retrouve un peu de sa gloire passée.

Nous avons accueilli cette année 44 exposants, les commerçants ont donc répondu à notre appel. Les visiteurs étaient moins nombreux qu'à la foire du 1^{er} mai, mais pour une foire qui était moribonde l'année précédente nous pouvons nous satisfaire des mille cinq cent à deux mille personnes présentes.

Les activités que nous avons mises en place pour animer cette journée ont eu plus ou moins de succès :

Les randonnées pédestres ont accueilli 14 personnes pour l'une et zéro pour l'autre ;

Les randonnées cyclotouristes n'ont attiré que 3 personnes ;

La découverte du site d'escalade a accueilli 10 grimpeurs ;

Les parapentistes ont été satisfaits de leur journée de baptême ;

L'hélicoptère a effectué 33 vols pour 66 baptêmes ;

La fête de la chèvre, préparée et gérée par le Comité des fêtes et Eric Marcou, a accueilli 120 personnes pour un succulent repas qui a été apprécié par tous ;

Environ 200 personnes étaient présentes lors du tirage au sort de la tombola.

Sur les 45 lots proposés la grande majorité a été fournie par les commerçants mensois, qu'ils en soient tous remerciés.

Une réunion de bilan doit bientôt réunir les principaux acteurs de cette foire afin de dégager les aspects positifs et négatifs de cette foire nouvelle version et de préparer celle de l'année prochaine.

Gérard Dangles



REMISE DES DIPLOMES DU BREVET AU COLLÈGE



Vendredi 13 octobre à 18 heures.

Que de monde massé devant le collège du Trièves!

Un tirage du loto pour le tirage de la chance ?

Non, pas du tout.

Néanmoins ils étaient on ne peut plus heureux les 69 lauréats du brevet des collèges 2017!

Car il s'agissait de la remise officielle de leur premier diplôme qui valide la fin du cycle 4 du collège.

Le moment était donc officiel: accueil de Mme Maillard, Principale du Collège, discours de Mr Jacqui qui a assuré les fonctions l'an dernier et qui était venu spécialement pour l'occasion, de même que Mme Trossero, ancienne gestionnaire du collège.

Discours aussi de Mr le Maire Bernard Coquet et d'anciens enseignants, fiers du parcours de leurs élèves. D'autant que la promotion 2017 fut tout particulièrement étoilée de mentions bien et très bien. Nous nous associons donc aux félicitations des officiels.



Nous souhaitons bonne route à ces nouveaux diplômés, de poursuivre dans la voie qu'ils se sont choisies et de s'épanouir.

Cette cérémonie s'est terminée par un buffet fort apprécié par les adolescents.

Véronique MENVIELLE

LE REPAS DES AÎNÉS



DATE A RETENIR....

C'est le samedi 2 décembre prochain que Monsieur le Maire et ses conseillers attendent les aînés de la commune, âgés de 70 ans et plus pour le traditionnel repas de Noël.

C'est dans la salle à manger du collège que Madame la Principale et Monsieur le Gestionnaire acceptent de nous recevoir encore cette année et nous les en remercions.

Vous serez accueillis par l'équipe municipale et les membres du CCAS dès 12h.

Dans la première quinzaine de novembre vous recevrez un courrier personnel d'invitation auquel nous vous serons très obligés de répondre. Un bulletin situé au bas de ce même courrier sera à compléter, puis à renvoyer ou à rapporter à la mairie pour la date indiquée.

Les conjoints qui n'ont pas encore atteint l'âge de 70 ans peuvent participer au repas pour la somme de 18 euros, payables par chèque à l'ordre du restaurateur.

REPONDEZ NOMBREUX A NOTRE INVITATION, NOUS EN SERONS TRES SATISFAITS !

A TRES VITE !

Anne Marie Barbe

PACS : TRANFERT DES COMPÉTENCES À LA COMMUNE

A partir du 1er novembre 2017, l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions de PACS, assuré jusqu'à présent par les greffes des tribunaux d'instance, devient une compétence des officiers de l'état civil des Communes. Quelles en sont les conséquences et où s'adresser, à trouver les réponses dans le tableau ci-après :

| Où s'adresser | A la Mairie de MENS | Autre lieu |
|---|---|--|
| La conclusion et l'enregistrement initial du PACS | <u>Si la convention de PACS n'est pas établie par un notaire</u> à compter du 1 ^{er} novembre 2017 pour les partenaires qui déclarent fixer leur résidence principale sur la commune de MENS | <u>Si la convention de PACS est établie par un notaire</u> : enregistrement par le Notaire qui transmet l'information aux services de l'Etat civil |
| L'enregistrement des modifications ou de la dissolution du PACS | Pour tout PACS conclu après le 1 ^{er} novembre et enregistré à la Mairie de Mens : A la Mairie de Mens, même dans le cas où votre résidence principale n'est plus sur la commune de Mens | <i>Pour tout PACS établi initialement par un notaire :</i> chez le même notaire <i>Pour tout PACS conclu hors intervention d'un notaire avant le premier novembre :</i> auprès de la commune de rattachement du tribunal d'instance où a été conclu le PACS <i>Pour tout PACS conclu hors intervention d'un notaire après le 1^{er} novembre et enregistré dans une autre commune :</i> auprès de cette commune |

Les formulaires conclusion d'un PACS – modification – dissolution et leurs notices sont disponibles sur le site de la Mairie

Où obtenir d'autres renseignements :

Liens utiles <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42189> : Fiche pratique - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

[LA VIE DU VILLAGE]

MIXAGES VOUS PROPOSE

APPRENEZ LE RUSSE A MIXAGES!

De petits ateliers pour apprendre la langue russe
et découvrir les cultures russe et biélorusse !

Olga et Victoria vous initieront à travers des activités de
cuisine, peinture, couture, lecture...



Renseignements

Mixages: 04 76 34 27 02



Café-couture



Se retrouver pour coudre et faire la causette, échanger de bons tuyaux et se
donner des idées, emprunter une machine pour recoudre un pantalon qui
traîne dans les placards depuis un an, ou juste partager un café en
regardant les autres coudre et partager le repas de midi ensemble !

Bienvenue au *café-couture*, il est gratuit et ouvert à tous !

À Mixages, salle « restauration »
TOUS LES LUNDIS
8h45 - 15h00

Renseignements: 04 76 34 27 02



Si vous avez, dormant dans vos greniers, vos caves, vos tiroirs ...
Une machine à coudre, une planche et un fer à repasser,
du matériel de couture...
Vous pouvez en faire don au café-couture !
Ce matériel restera à Mixages à disposition, il sera utilisé et
chouchouté. Appeler Mixages: 04.76.34.27.02
ou passer les lundis matins à Mixages boire un café avec nous !

C'EST BIENTÔT : TÉLETHON 2017



Le téléthon 2017 se prépare !

Vous trouverez:

Samedi 2 décembre, concert de musique et chants au
Temple à 18 heures

Samedi 9 décembre: le matin, vente de produits sur le
marché Place de la mairie.
l'après-midi, concours de dictée, boom pour les jeunes

Dimanche 10 décembre, thé dansant

Le programme plus détaillé sera mis en ligne sur le
nouveau site de la Mairie.

Une réunion d'information et de lancement de
la communication aura lieu:

JEUDI 2 NOVEMBRE 2017

à 16 h 30

A L'ESPACE CULTUREL DE MENS

**EN PRESENCE DE LA REPRESENTANTE DU
TELETHON SUR LE TERRITOIRE et**

DU DAUPHINE LIBERE

**Des suggestions? Venez nous les soumettre
A très bientôt**

**Ensemble, tout est possible, on peut repousser
les limites de la maladie.**

Venez nombreux

QUELLE FOIRE !

Quelle foire ! Quel cru !

Trois journées ensoleillées pour faire avancer le Trièves sur le chemin de la transition énergétique, sociale et économique

La nouvelle édition de Quelle foire !, la fête de la transition dans le Trièves organisée par l'association Esprit Trièves, s'est déroulée du 22 au 24 septembre, avec pour particularité cette année le lancement du Cairn, la monnaie locale complémentaire du bassin de vie grenoblois.

L'événement a été fêté le dimanche matin en présence notamment d'Éric Piolle, maire de Grenoble, Jérôme Fauconnier, président de la Communauté de communes du Trièves, et Guillaume Gontard, élu sénateur ce même jour.



Le lancement du cairn, dimanche, place de la mairie à Mens, était animé par la Batucada, et par Pascal Gruffaz et ses marionnettes. Jérôme Fauconnier et Éric Piolle se sont relayés pour exprimer leur intérêt pour cette monnaie locale et leur soutien à cette initiative. Sous la halle, le premier comptoir de change accueillait les nouveaux adhérents et distribuait les premiers billets. Ils s'échange-
ront désormais dans tout le bassin de vie grenoblois pour soutenir l'économie locale et les circuits courts, et pour lutter contre la spéculation financière.



[LA VIE DU VILLAGE]

QUELLE FOIRE !



La veille, samedi, des visites de sites engagés dans la transition écologique ont jalonné la journée, attirant des visiteurs chaque année plus nombreux. Et le soir, un spectacle de la compagnie Un euro ne fait pas le printemps, avec Heiko Buchholz et Delphine Prat, a enchanté plus de 150 spectateurs qui ont déambulé dans Mens jusqu'à la nuit.

Dimanche, une soixantaine d'exposants avaient répondu à l'appel du traditionnel marché bio et solidaire qui a connu une belle affluence avec une météo plus que clémente.

L'autre innovation de cette édition était la tenue en plein air, place de la Mairie à Mens, de trois forums (énergies, alimentation et déplacements) déclinant le thème retenu pour 2017 : les relations ville-campagne.

Le 7 septembre, la soirée d'arpentage littéraire, proposée par l'assoc' Béchamelle sur le thème de l'entraide, avait fait médiathèque comble.

Et le 17 octobre, Quelle foire ! s'est prolongée avec la tenue d'un forum exceptionnel. Les présidents de Grenoble Alpes Métropole (la Métro) et de la Communauté de communes du Trièves, Christophe Ferrari et Jérôme Fauconnier, avaient accepté notre invitation à venir débattre publiquement de la coopération entre les deux territoires. Riche d'enseignements, cette rencontre était une première et a fait, elle aussi, salle comble.



**Esprit Trièves vous convie à son Assemblée Générale
samedi 2 décembre
à 16h30 à l'espace culturel, à Mens.**

Si vous souhaitez participer à l'organisation de la prochaine édition, sur le thème de l'alimentation, vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à contacter l'association par mail : esprit.trieives@gmail.com



Dimanche pendant le marché, Le temple avait ouvert son jardin pour accueillir le Bois des jeux qui a réjoui petits et grands.

Sous le barnum, Place de la mairie, les forums se sont succédés. Trois enjeux majeurs pour l'avenir du Trièves : l'énergie, l'alimentation et les déplacements, ont été présentés et débattus. À la campagne, le changement climatique et la raréfaction du pétrole vont avoir des conséquences importantes sur notre mode de vie. Il faut s'y préparer dès maintenant en cherchant, localement et avec les villes voisines, des solutions durables et solidaires.



Photos :
Anne Gallet, Didier Patruño,
et Véronique Pomès



Quelle foire ! a reçu le soutien de la commune de Mens, de la Communauté de communes du Trièves, de l'association Trièves et Tourisme. Esprit Trièves remercie les structures et associations qui y ont participé : l'Assoc' Béchamelle, l'Association du Cairn, les services de la Communauté de communes du Trièves et la médiathèque de Mens, le Bois des Jeux, l'Espace Numérique du Trièves, Vignes et vigneronns du Trièves, Radio Dragon, Info-Trièves / Les Nouvelles du Pays, Les Centrales villageoises du Trièves, Trièves au fil de l'eau, la Frapna Isère, l'Institut de Géographie Alpine, le Temple de Mens, la Scop Terre vivante... Un grand merci à ceux qui ont ouvert leurs lieux pour des visites, à ceux qui ont donné de leur temps pour organiser cet événement, pour accueillir les visiteurs et les éclairer de leurs connaissances, et enfin à tous les bénévoles et au personnel technique municipal de Mens pour leur disponibilité et leur patience.

SUR LES PAS DES HUGUENOTS : LA TRAVERSÉE DE L'ISÈRE



Du 22 septembre au 30 septembre, les randonneurs ont parcouru les 130 kilomètres du Percy en Trièves à Bar-raux. Ils ont gravi près de 4 600 mètres de dénivelé. 6 ont effectué le parcours complet sur 9 jours, les autres avaient choisi de participer sur 1 ou plusieurs jours et ce sont 36 randonneurs qui ont parcouru tout ou partie du parcours.

Le 22 septembre – de Le Percy à Mens. 16 km – 422 mètres de dénivelé positif. 25 participants.

Au départ du Percy, Sabine Campredon, 1ère adjointe, nous a accueillis et souhaité une bonne randonnée, la mairie nous a offert café, thé et viennoiserie. En route, Jean-François Helly, Maire de Prébois, nous a salués et parlé quelques minutes de son village et de ses vignes. A l'arrivée à Mens les randonneurs ont été accueillis par les Amis du Musée du Trièves qui leur ont fait visiter le musée et découvrir le village. Ensuite le groupe Cadenza a donné un concert en leur honneur au temple en présence d'habitants du village, ce fut un très bon moment qui a ravi chaque auditeur. Enfin les randonneurs ont été reçus à l'espace culturel pour un verre offert par la municipalité en présence de Bernard Coquet, Maire de Mens, de Marie-Claire Terrier, Vice-présidente de la région Auvergne – Rhône-Alpes, de Marcel Calvat, premier adjoint et de Michel Degrand-Guillaud, président de l'association nationale « Sur les pas des Huguenots ». La soirée s'est terminée par un repas pris en commun à l'Auberge de Mens. Cette étape a été intégralement suivie par un reporter et un caméraman de FR3 Alpes.

Le 23 septembre – de Mens à La Mure. 18 km – 634 mètres de dénivelé positif. 18 participants.

Avant le départ le pasteur de Mens, François Dietz, nous a lu quelques psaumes au temple. Nous sommes ensuite partis et avons fait étape à Saint-Jean d'Hérans où Monsieur Eric Bernard, 1er adjoint, nous a accueillis autour d'un verre et des biscuits. Nous avons fait halte pour le pique-nique au pont de Cognet. A l'arrivée à La Mure, Monsieur Eric Bonnier, Maire de la Mure, accompagné de Mesdames Nadine Bari, adjointe au tourisme et Marie-Claude Deschaud, adjointe à la culture, nous ont accueillis autour d'un verre avec le soutien de membres de la Confrérie du Murçon qui nous ont proposé leur fameuse spécialité. Nous avons ensuite visité le musée, puis sommes allés dîner au restaurant Côté jardin.

Le 24 septembre – De La Mure à Laffrey. 16 km – 336 mètres de dénivelé positif. 27 participants.

Départ à 9 heures. Après le pique-nique à Villard Saint-Christophe, rencontre avec Georges Ruelle, Maire de Cholonge. A l'arrivée à Laffrey, excellent accueil de Monsieur Philippe Faure, Maire de la commune, autour d'un pot d'accueil. Un très beau film sur Napoléon – retour de l'île d'Elbe, de bivouac en bivouac - a été projeté. Le repas en commun a été préparé par le restaurant « Chez François ».

Le 25 septembre – de Laffrey à Vizille. 12 km – 103 mètres de dénivelé positif. 19 participants.

Départ à 9 heures et descente sur Laffrey. Arrêt vers midi à l'église Notre-Dame de Notre-Dame de Mésage où Monsieur Aillaud, des amis de l'histoire du pays vizillois, nous fait découvrir cette petite église millénaire dont le clocher est plus pentu que la tour de Pise. Monsieur Aillaud nous fait ensuite visiter l'église Saint Firmin. Après le déjeuner nous gagnons le parc du château, guidés par monsieur Denis Bellon, Président de l'association des amis de l'histoire du pays vizillois qui nous fera ensuite visiter le château. La journée se termine par une conférence de Monsieur Aillaud en présence de Gilles Strappazon, Maire de Saint-Barthélémy de Séchillienne suivi d'un apéritif dinatoire assuré par l'association. FR3 Alpes était présente à l'arrivée au château.



SUR LES PAS DES HUGUENOTS : LA TRAVERSÉE DE L'ISÈRE



Le 26 septembre – de Vizille à Grenoble. 15 km – 361 mètres de dénivelé positif. 14 participants.

Départ de Vizille et montée sur Montchaboud. Traversée du plateau de Montchaboud à Echirolles en passant par le château de Bon Repos. Là, nous laissons les randonneurs gagner Grenoble en tramway, la soirée est libre. Nous avons prévu une réception à la Mairie de Grenoble mais cette étape ne réunissait que peu de participants et nous avons préféré annuler la réception. Ce n'est que partie remise.

Le 27 septembre – Grenoble Biviers. 13 km – 761 mètres de dénivelé positif. 19 participants.

Montée à la Bastille par le téléphérique et marche jusqu'au centre Saint-Hugues à Biviers. L'après-midi visite du château Servien commentée par son propriétaire, Monsieur Augustin Jacquemont. La mairie de Biviers, représentée

par Madame Bouviers, adjointe au tourisme nous a accueillis dans le parc du château et nous a offert un verre de l'amitié. Repas du soir au centre Saint-Hugues. Présence de FR3 Alpes lors de la réception au château.

Le 28 septembre – de Biviers à Saint-Pancrasse. 18 km – 1 099 mètres de dénivelé positif. 17 participants.

C'est la grosse étape de la randonnée. Superbe panorama sur la chaîne de Belledonne puis arrivée sous la dent de Crolles. Très sympathique réception des 3 maires des communes du plateau : Messieurs Christophe Riquet pour Saint-Pancrasse, Jean-Bernard Allan pour Saint-Hilaire et Fabrice Serrano pour Saint-Bernard du Touvet, accompagnés de certains de leurs adjoints. Après le repas préparé par le restaurant « Sous la dent », Johannes Melsen et Christophe, son conteur, nous ont raconté le périple d'un exilé après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685. Présence de FR3 Alpes sur l'ensemble de la soirée.

Le 29 septembre – de Saint-Pancrasse à Saint-Bernard. 11 km – 597 mètres de dénivelé positif. 20 participants.

Petite étape mais superbe sentier en forêt passant par les pistes d'envol des parapentes. Puis longue descente dans la forêt en passant par le moulin de Porte Traine. Repas en commun au restaurant La Renardière au col de Marcieu.

Le 30 septembre. Du col de Marcieu à Barraux. 16 km – 265 mètres de dénivelé positif. 21 participants.

Grande descente vers Barraux en traversant les petits hameaux au-dessus de la vallée. Arrivée au fort Barraux pour pique-niquer. Nous sommes ensuite reçus par l'association de sauvegarde du fort Barraux dont le Président, Monsieur Mazorcca, nous offrira café, thé et chouquettes. La visite du fort, fort intéressante, nous sera faite par Patrick Deschamp, passionné de l'endroit.

Ce sera la fin de notre randonnée. Après 9 jours de grand soleil, quelques gouttes de pluie vont nous accompagner sur le retour dans le Trièves.

Ce fut une très belle aventure avec un groupe ô combien sympathique.

L'enquête de satisfaction à laquelle ont répondu une quinzaine de randonneurs pour le moment exprime une grande satisfaction générale.

Les reportages effectués par FR 3 et diffusés chaque midi et chaque soir de la semaine du 2 au 6 octobre sur le journal régional ont été largement suivis, commentés et appréciés par tous ceux qui les ont visualisés.

Financièrement.

Grâce à l'abandon du remboursement de leurs frais par les accompagnants et les chauffeurs d'une part, par les bénévoles qui ont organisé les étapes d'autre part, grâce aussi aux communes, communautés de communes, au Département et à la Région qui nous ont aidés financièrement, nous avons pu boucler le budget sans déficit. Un grand remerciement à eux tous.

Vous pouvez retrouver les photos, les reportages de FR3, l'enquête de satisfaction et ce compte-rendu sur le site :

www.surlespasdeshuguenots-isere.fr onglet « Randonnée 2017 »



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENS ALORS !



Nous avons le plaisir de vous inviter à une assemblée générale de notre association, qui aura lieu le :

samedi 4 novembre 2017 à 17 heures

à l'espace culturel de Mens, place de la mairie

Ordre du jour :

- Premier bilan de l'édition du festival 2017
- Point sur la 15ème édition du festival en août 2018
- Élection de nouveaux membres au conseil d'administration
- Questions diverses.

Celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre le conseil d'administration peuvent se manifester dès maintenant.

Nous comptons sur votre présence et une implication éventuelle dans l'association dont on doit encore dire la fragilité due en grande partie à la difficulté de trouver des personnes motivées qui veuillent bien s'impliquer dans cette magnifique aventure.

Qu'on se le dise : on a encore besoin de monde pour travailler tout au long de l'année, s'impliquer dans le CA, préparer le festival et faire vivre l'association : en particulier nous recherchons une aide pour le secrétariat, la gestion des ateliers, la gestion des bénévoles, ...

Venez en parler avec nous lors de l'AG, faites-vous connaître auprès des responsables, écrivez-nous ca.mensalors@gmail.com

Pot amical offert par Mens Alors ! à l'issue de l'assemblée générale

Le président de MENS ALORS ! Noël Chevallier
06 95 23 09 33

FORMATION ET INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT



L'association "Un air de Famille" propose deux cycles de découverte des **gestes de secours**.

Une **initiation aux gestes qui sauvent** non certificative :

8h réparties sur deux samedis matins (avec possibilité de rester manger sur place pour ceux qui le voudraient)

samedi 11 et samedi 18 novembre de 9h à 13h
à Mixage (anciennement MEJ), à Mens

50 euros par personne

Une **formation SST** (sauveteur secouriste du travail) avec certification INRS (possible prise en charge par les organismes collecteurs)

12h réparties sur 2 jours et 1/2 (repas possible sur place)

les mercredi 29, jeudi 30 novembre : 8h-12h et 13h-17h

et vendredi 1er décembre : 8h-12h

à Mixage (anciennement MEJ), à Mens

1200 euros par groupe (de 4 à 10 personnes)

La formation est assurée par Sylvie Malafosse, formatrice SST et sapeur pompier volontaire.

Possibilité d'autres créneaux pour des formations (certificatives ou non) pour des groupes formés de 4 à 10 personnes.

Informations réservations : 06 32 90 47 75
(règlement à l'inscription)

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

CINÉMA À MENS : 18 H 30 AU COLLÈGE



Dimanche 29 octobre : « Une suite qui dérange »
1h38

documentaire avec Al Gore

L'ex vice-président Al Gore poursuit infatigablement son combat en voyageant autour du monde pour former une armée de défenseurs du climat et exercer son influence sur la politique climatique internationale. Les caméras le suivent en coulisse, saisissent des moments publics et privés, drôles et émouvants.

Dimanche 12 novembre : « La passion Van Gogh »
1h35

animation (film peint à la main dans le style de Van Gogh)
de D. Kobiela et H. Welchman

Paris, été 1891, Armand Roulin est chargé par son père, le facteur Joseph Roulin, de remettre en mains propres une lettre au frère de Vincent van Gogh, Theo. En effet, la nouvelle du suicide du peintre vient de tomber. Armand, peu enchanté par l'amitié entre son père et l'artiste, n'est pas franchement ravi par sa mission. À Paris, le frère de Van Gogh est introuvable. Le jeune homme apprend alors par Père Tanguy, le marchand de couleurs du peintre, que Theo, visiblement anéanti par la disparition de son frère aîné, ne lui a survécu que quelques mois.

Dimanche 26 novembre : « Au revoir là-haut » 1h57
comédie dramatique de et avec Albert Dupontel

Novembre 1919. Deux rescapés des tranchées, l'un dessinateur de génie, l'autre modeste comptable, décident de monter une arnaque aux monuments aux morts. Dans la France des années folles, l'entreprise va se révéler aussi dangereuse que spectaculaire..

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ Abonnement : 7€
Organisé par l'Ecran Vagabond du Trièves et Prochaine Sortie
Pour tous renseignements : www.ecranvagabond.com

LA MONNAIE LOCALE

Des Nouvelles du



le Cairn
Monnaie locale & citoyenne

Ils ont rejoint le réseau du
Cairn !

- La petite Grange
- Les Gachets
- Planète Photo
- La ferme de la Salamandre
- Plantamarine
- Sylve & Fruits
- Les petites douceurs de Flo
- Les Ruchers du Mont Aiguille
- Sorbet vagabond
- Esprit Trièves
- Roule Gamelle
- La ferme du Haut Trièves
- Le Chris-Cat
- La Margelière
- L'épicerie Sanson
- La Boucherie Marcou



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LE CLUB « BEL ÂGE : SON LOTO



Quines et gros lots avec le club BEL AGE

En fin de semaine dernière 70 personnes ont participé au loto du club BEL AGE.

La chance a souri à un grand nombre d'entre eux mais que les autres se rassurent ce sera pour la prochaine fois.

Merci à tous pour votre participation.

LE CLUB « BEL ÂGE : SA CROISIÈRE SUR LA MIRA

Jeudi 21 septembre ce sont 82 personnes qui ont pris place à bord de LA MIRA à l'embarcadère de TREFFORT pour un déjeuner croisière.

Le temps était splendide . Au fil de l'eau tout en dégustant un très bon repas, elles ont découvert les gorges sauvages et inaccessibles du Drac et de l'Ebron, avec d'impressionnantes falaises abruptes, variation de schistes noirs ou de calcaire doré d'où surgissent ruisseaux et cascades.

Du pont de Brion, en passant sous les passerelles himalayennes, jusqu'au barrage MONTEYNARD, tout n'était que féerie.

A n'en pas douter tous garderont un merveilleux souvenir de cette journée.

Photo : les participants attendent l'embarquement.





PLACE DU VERCORS ET RUE DU PAS DE L'AIGUILLE :

UN MANQUE ÉVIDENT DE CONCERTATION !

Le chantier de rénovation de la place du Vercors et de la rue du Pas de l'Aiguille occupe actuellement une place importante dans les conversations mensoises. Beaucoup d'habitants se plaignent, sur le fond comme sur la forme. Reparlons du projet.

Une période de gros travaux occasionne toujours des désagréments plus ou moins importants pour les riverains comme pour les gens de passage. **La connaissance précise du projet aide les habitants à se projeter dans l'avenir et leur permet de mieux comprendre et les impacts provisoires du chantier sur la vie quotidienne et les changements pour l'avenir.**

- **Sous le mandat précédent, de nombreuses réunions publiques ont eu lieu**, notamment sur l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui donne le cadre de ces travaux, notamment en matière de déplacements et d'occupation des espaces publics du centre bourg (Orientation d'Aménagement et de Programmation n° 1).

- **La majorité actuelle a organisé une exposition** sur le PREP (Plan de Réhabilitation des Espaces Publics) durant l'été 2016. Mais pour des chantiers de cette ampleur il n'est pas inutile de rappeler que **chaque habitant peut consulter les projets et leurs cadres sur le site internet de la mairie.**

Dossier PREP : Mens 2025 page d'accueil : <http://www.mairie-de-mens.fr> avec notamment des montages visuels intéressants sur la future place du Vercors.

Dossier PLU : OAP n° 1 : Traversées de Mens : <http://www.mairie-de-mens.fr/2062-enquete-publique-urbanisme.htm> PLU OAP.

Sur le fond, élus de Mens Ensemble - et autour de nous les membres de cette équipe - nous sommes d'accord sur les grandes lignes du projet de la place du Vercors. Tout en maintenant la plus grosse partie des places de parking, celles-ci seront mieux identifiées et laisseront beaucoup d'espace aux piétons, assurant une bien meilleure sécurité pour l'accès aux écoles et au collège. La végétation sera également au rendez-vous, transformant l'ambiance et la convivialité de cette place.

Murets et pavés matérialisant les espaces ont ici tout leur intérêt contrairement au pavage du centre historique, bien moins utile.

Sur la forme : un dialogue négligé !

La municipalité a organisé **une seule réunion publique** sur ce chantier, le 10 avril 2017 ; une semaine seulement avant le début des travaux (et dans le même temps qu'un conseil communautaire consacré au budget intercommunal) !

Cette réunion publique, certes utile, était **beaucoup trop tardive**. Non seulement, elle ne pouvait prétendre aborder tous les détails et toutes les conséquences de ce gros chantier, mais surtout **elle ne permettait pas de tenir compte de remarques éventuelles afin**

de corriger certaines erreurs avant qu'elles ne soient commises et parfois corrigées, sans doute aux frais du contribuable : largeur de trottoirs par exemple. La disparition de l'arrêt de car de la place n'a pas davantage fait l'objet d'une concertation avec les usagers et reste incompréhensible.

- Il aurait été utile d'étudier, avant le démarrage des travaux, avec les riverains, habitants et professionnels, l'impact du chantier sur la vie quotidienne de chacun, ne serait-ce que pour sortir et entrer chez soi.

- Il aurait aussi été judicieux de dialoguer d'emblée sur le motif du remplacement des arbres existants par de futurs arbres mieux adaptés au nouvel agencement de la place et à sa végétalisation d'ensemble .

- Il aurait été tout autant bienvenu d'étudier spécifiquement avec la communauté de communes, les enseignants, le personnel intercommunal et les parents d'élèves, les impacts des travaux et ainsi mieux tenir compte du calendrier scolaire pour établir celui des travaux les plus bruyants. Les vibrations pendant les heures de classe n'aident pas à la concentration des élèves

- Il aurait été précieux - et peut être n'est-il pas trop tard - d'organiser une réunion publique sur le passage étroit de la rue du Pas de l'Aiguille. Le problème du croisement des véhicules n'est pas résolu. *Un sens unique n'étant pas possible à cause des poids lourds, la solution de feux auto déclenchants serait à l'étude. Mais qui le sait et comment donner son avis ?* Afin de respecter l'OAP n° 1 du PLU, la priorité donnée aux déplacements doux dans l'occupation de l'espace public serait bienvenue (voire le passage de l'ensemble du centre-bourg en zone 30). Il y a à Mens plusieurs personnes expérimentées en matière de déplacements dans les espaces publics, dont l'expertise serait fort utile.

Ce grand chantier le prouve, la circulation renouvelée d'une information de qualité, le dialogue approfondi et régulier entre élus et habitants, des réunions publiques pour partager la réflexion et trouver ensemble les meilleures solutions seraient nécessaires...

Il fut un temps où la concertation, l'écoute et l'esprit d'ouverture proposés par l'équipe de Mens ensemble étaient qualifiés de bla-bla superflu et de temps perdu, « place à l'action » nous assenait l'équipe Equilibre et Renouveau !

Dans les prochains numéros du TUM nous continuerons, à partir d'exemples concrets, de montrer en quoi davantage de participation serait utile à Mens et à ses habitants. Nous parlerons également de ce qui se fait ailleurs et de ce que cela suppose en matière de gouvernance municipale. Cela s'appelle l'expertise d'usage et ça fait belle lurette qu'elle est reconnue et utilisée par les professionnels compétents en aménagements urbains. Et en plus elle gratuite !

LES BREVES ET L'ETAT CIVIL

EHPAD DE MENS : MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël de l'EHPAD de Mens

L'association « Cueille la Vie » organise un marché de Noël au profit des résidents de L'EHPAD

Le 25 novembre de 10h30 à 18h00

Tombola avec prime de nombreux lots

Tirage des lots à 17 h

TEMPS D'PARENTS



Temps d'Parents est une association parentale permettant des espaces de rencontres, de vivre des temps conviviaux, de recul, d'entraide et d'échanges pour les parents et les jeunes enfants dans le Trièves.

Programme de novembre 2017

Mercredi 8 novembre
de 9h30 à 11h30 à Mixages
Accueil et « **Comptines ...** »
avec *Amandine*

Mercredi 15 novembre
de 9h30 à 11h30, à la crèche de Mens
Café des parents
(rencontre avec une professionnelle)

Mercredi 22 novembre
de 9h30 à 11h30 à Mixages
Temps de **jeux et d'échanges**

Mercredi 29 novembre
de 9h30 à 11h30 à Mixages
Accueil et **atelier Cirque**
avec Bruno de *Cirque en Trièves*

Contact et renseignements :
tdparents@yahoo.fr
04 56 55 21 09



ÉTAT CIVIL

DECES :

Mme Christiane ARNAUD le 20 septembre

Mlle Marion SESBOÛE le 27 septembre

M. Claude PELLERIN le 28 septembre

BACS ORDURES MÉNAGÈRES

A propos des bacs ordures ménagères et des bacs de tri semi-enterrés.

Dans le TUM de juillet 2017, à la page 17, nous avons publié un tableau où vous pouviez voir les lieux où seraient implantés les bacs semi-enterrés pour les ordures ménagères, pour les emballages, les verres et les papiers. Ce tableau précisait également le nombre de bacs ainsi que le volume.

Ces emplacements n'ont pas été choisis au hasard, la Communauté de Communes a travaillé en lien avec la municipalité, pour installer le maximum de bacs semi-enterrés au même endroit où se trouvaient les bacs à roulettes.

Malheureusement cela n'a pas pu être le cas pour tous les emplacements d'origine. Il a fallu conjuguer avec la place au sol disponible pour que le camion d'enlèvement puisse manoeuvrer sans danger sur la chaussée, avec la place en hauteur pour soulever le container sans se trouver en difficulté avec des arbres, des poteaux électriques, etc.

A ce jour toute la population n'a pas eu toute satisfaction malheureusement, et nous comprenons tout à fait les désagréments que cela a pu causer auprès de personnes âgées notamment, qui doivent se rendre au point le plus proche, mais trop éloigné de leur domicile.

Nous avons reçu en mairie leur courrier de réclamation, aussi nous poursuivons notre travail avec la Communauté de Communes, afin d'améliorer complètement les situations les plus défavorables.

Anne Marie BARBE

AEP DE MENS

AEP de Mens

Repas Ravioles

A 12h30 le 5 novembre 2017 à la Maison du Pont

208 bl Edouard Arnaud

Réservation au 04 76 34 61 28

Mme Amalia ORLAREY le 03 octobre

M. Gérard BRACHET le 12 octobre

M. Hugues LAFARGE le 13 octobre

Mme Madeleine DORIOL le 16 octobre